

Courrier des lecteurs

Le 1^{er} juillet de cette année 2015, l'abbé Bouchacourt, supérieur du district de France de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, a publié un communiqué concernant notre communauté sur le site de *La Porte Latine*, relayé le même jour par l'abbé Aulagnier et la presse officielle (*La Croix, Apic*).

Ce communiqué contient un nombre important d'erreurs, d'approximations, d'exagérations, de déformations, etc.

Nous souhaitons cependant éviter une polémique publique, car, malgré la divergence avec le supérieur général de la Fraternité du fait de sa nouvelle politique romaine (voir l'éditorial de ce numéro du *Sel de la terre*), nous restons amis de la Fraternité, autant qu'il dépend de nous, et souhaitons qu'elle surmonte la crise qu'elle traverse depuis 2012.

Aussi nous nous contenterons de publier ici cette lettre qu'un lecteur du *Sel de la terre* a adressée à l'abbé Bouchacourt, le 8 juillet, suite à son communiqué. Cette lettre, nous a fait savoir ce lecteur, est restée jusqu'à ce jour sans réponse. Enfin, à ceux qui *veulent connaître la vérité*, nous leur conseillerons de lire nos publications (*Le Sel de la terre, La Lettre des Dominicains d'Avrillé*), et ils pourront voir si ce qui s'y trouve est conforme à la description du communiqué de *La Porte Latine*.

Le Sel de la terre.



Le 8 juillet 2015

A Monsieur l'abbé Christian BOUCHACOURT Supérieur du District de France de la FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Cher Monsieur l'abbé,

Vous n'avez pas eu le temps de me recevoir à [...], et vous ne m'avez pas convié à me rendre à Suresnes... Votre lourd emploi du temps en est certainement la cause.

A défaut, je vous propose que le communiqué du 1^{er} juillet sur Avrillé soit l'occasion d'un échange entre son auteur, le Supérieur du district de France de la FSSPX, et un lecteur simple laïc, entre un pasteur et une brebis du troupeau [...], chacun à sa place dans le meilleur souvenir de nos relations anciennes [...], le tout dans une commune fidélité à la mémoire et à l'héritage de Mgr Lefebvre.

Permettez-moi donc de vous faire part de plusieurs observations sur votre texte :

- « La « *voie qui conduit à la mort* » mentionnée dans « L'Adresse aux fidèles » du 7 janvier 2014, c'est l'équivalent du « *processus mortifère* » dénoncé par votre éminent prédécesseur l'abbé Régis de Cacqueray à l'automne dernier (et je ne suis sûrement pas le seul à pouvoir témoigner sur ce point).

L'intéressé ayant imprudemment condamné l'« Adresse » lors de sa parution en janvier, il faut admettre que ce sont les communiqués consécutifs à la rencontre romaine du 23 septembre 2014, celui de Menzingen (« entretien cordial »), et celui du Vatican (« procéder par paliers »... « vers le dépassement des difficultés »... « dans la perspective d'une pleine réconciliation ») qui ont ouvert les yeux de votre confrère sur une grave dérive, ... un peu tard hélas puisqu'il n'était plus Supérieur du district de France après le 15 août.

- Vous insinuez que les dominicains ont manqué à l'obligation de discrétion s'agissant de la correspondance avec Mgr Fellay qui se trouve « publiée dans *le Sel de la Terre* ». Mais une telle correspondance, *qui traite de questions relatives à la foi*, n'a en elle-même aucun caractère « confidentiel ». Ferme-t-on les portes des églises au moment de la récitation du *Credo* ? Mgr Fellay se sent-il gêné que l'on connaisse le contenu de ses échanges avec Avrillé ?

(N.B. On rappelle, incidemment, que la Maison générale ne s'embarrasse pas non plus du respect de la correspondance privée, ayant fait saisir le « disque dur » de l'ordinateur d'un prêtre, en son absence, aux fins d'enquête dans le cadre de certains procès internes contre des membres de la Fraternité...).

- Vous écrivez au § 3 que « ce combat de la foi, Mgr Lefebvre l'a toujours mené [...] dans l'ordre, dans l'unité et dans la paix, dans l'esprit d'obéissance » ! Pour *l'ordre, l'unité et la paix*, je me permets de vous renvoyer aux turbulences de l'histoire du séminaire d'Écône, aux dissidences sédévacantistes, aux trahisons des « ralliés », au « coup de tonnerre » du 21 novembre 1974, à l'épreuve infligée à Mgr Lefebvre par le « trio » Garrone-Tabera-Wright, aux durs affrontements avec Paul VI et Jean-Paul II, et j'en passe... Quant à *l'esprit d'obéissance*, osez-vous l'invoquer pour l'acte de « survie » catholique posé le 30 juin 1988 par celui que les medias du monde entier ont à l'époque surnommé « l'évêque rebelle » ?!
- Si les dominicains d'Avrillé ont cru devoir « jeter la suspicion sur les actes de gouvernement » du Supérieur général, c'est bien précisément parce que cette « autorité » poussait effectivement « à pécher contre la foi ». Comment ? Par la *scandaleuse déclaration doctrinale du 15 avril 2012*, retirée prétend Mgr Fellay, mais *faussement rétractée* – « rétractée... si vous voulez ! » (*sic*) – devant votre serviteur et les abbés de Cacqueray et Lorans à l'UDT de Saint-Malo le 15 août 2013. Or cette déclaration doctrinale véhicule, vous le savez, « l'herméneutique de la continuité »

de Benoît XVI, comme l'avait démontré devant le Chapitre général de 2012 le Directeur du Séminaire d'Ecône, l'abbé de Jorna.

Elle est d'ailleurs toujours sous-jacente aux « actes de gouvernement » du Supérieur général, puisque celui-ci a accepté d'être constitué par la CDF juge de première instance dans des causes intéressant la Fraternité, et ce sur la base, évidemment, du code de droit canonique de 1983 : *ce qui montre bien que, en pratique et au moins sur ce point, l'esprit de la déclaration est toujours présent !*

- « La consécration d'un évêque par Mgr Williamson ne se justifie nullement » affirmez-vous péremptoirement au § 4.

Mais il aurait fallu auparavant répondre aux questions suivantes :

1. Existe-t-il en 2015 un « état de nécessité » égal, pire, ou moindre, par comparaison avec celui qui prévalait en 1988 ?
2. Devant la dégradation indéniable de la situation sur les 25 années écoulées, les trois évêques officiels de la Fraternité Saint-Pie X ont-ils menacé la Rome néo-moderniste du pape François de se donner des successeurs, aujourd'hui, demain, ou après-demain ?
3. Dès lors, a-t-on le droit de considérer, sans encourir la censure de Menzingen, que le sacre du 19 mars au Brésil pouvait constituer une deuxième « opération-survie » de la foi et du sacerdoce catholique appelée par la persistance, ou plutôt l'aggravation de l'état de nécessité ?
4. Mgr Williamson est-il, comme Mgr Lefebvre hier ou Mgr Fellay aujourd'hui, libre d'user de ses pouvoirs d'ordre en considération des éléments qui lui apparaissent, en conscience, justifier la transmission de l'épiscopat aux candidats de son choix, sans mandat pontifical vu les circonstances ?
5. Son état actuel d'exclu de la FSSPX le maintient-il dans l'obligation de solliciter l'accord de Mgr Fellay pour user de ses pouvoirs épiscopaux ?
6. Mgr Fellay, qui déclare lui-même la situation de la Fraternité « irrégulière » (cf. sermon d'Arcadia le 10 mai 2015) a-t-il un titre quelconque à contester la régularité des actions de son confrère au regard du droit de l'Église ?

On aurait apprécié, Monsieur l'abbé, de lire dans votre communiqué quelques éléments de réponse à ces questions...

- Enfin il est évident que, de par son origine historique, l'importance de ses effectifs et une implantation mondiale, la Fraternité peut, comme vous l'écrivez en citant Mgr Lefebvre, se prétendre « la colonne vertébrale de la Tradition, son instrument providentiel, sur lequel doivent s'appuyer toutes les initiatives de Tradition ».

Mais cela ne saurait – vous en conviendrez – priver les instituts, congrégations, œuvres rattachées ou associées, de leur liberté de vérifier pério-

diquement l'orientation du « navire amiral » par rapport au cap fixé par son Fondateur. Il y aurait, sinon, abus de position dominante !

Sur un plan général, cher Monsieur l'abbé, permettez-moi de m'exprimer comme votre aîné de quelques années, témoin direct de la « démolition conciliaire » de la décennie 60-70, puis – ainsi que vous-même – des admirables combats ultérieurs de votre fondateur. De cette (modeste) position personnelle, je crois pouvoir affirmer, contrairement à ce que vous pensez et écrivez, *que ce sont aujourd'hui les autorités de la Fraternité qui se trouvent*, selon votre formule du § 3, « dans une illusion totale » et qui « y entraînent tous ceux qui les suivent ».

C'est pourquoi il est vital que les cadres majeurs de la hiérarchie territoriale de la Fraternité conservent avec prudence leur liberté de jugement doctrinal, spirituel, et sacerdotal, sur les événements en cours. La foi doit rester en ces circonstances le premier critère à considérer, *la vertu morale d'obéissance étant subordonnée à cette foi*, et tout au service de cette bienfaitante liberté.

Sur le ton polémique de votre communiqué, je m'autorise à vous rappeler que les termes du genre « complices d'une œuvre néfaste », « fauteurs de troubles », « accusations mensongères » ou « sans preuve », « menées et manœuvres subversives » et autres appréciations désobligeantes, portent en l'occurrence sur le comportement de *religieux prêtres, fils de Saint Dominique*, et que de tels jugements exigent à plus forte raison des *démonstrations précises et étayées*.

Corrélativement, en stricte justice, les arguments de ces interlocuteurs devraient être honnêtement rapportés et discutés, avant d'être, s'il y a lieu, rejetés.

En dehors de ces règles, la controverse se résume à l'affirmation unilatérale, et le débat se trouve clôturé avant d'avoir été ouvert...

Espérant recevoir une réponse de votre part aux points soulevés par ce courrier, et toujours disposé à vous rencontrer, je formule, moi aussi, le souhait que Notre-Seigneur et Notre-Dame nous gardent dans l'unité de la vérité et de la charité.

Veillez croire, cher Monsieur l'abbé, à mon respectueux souvenir, et à mon union dans la prière aux intentions de l'Église et de la Fraternité.

(Signature)

PS : avez-vous noté que le journal « La Croix » du 1^{er} juillet cite largement votre communiqué et les mises en garde de Mgr Fellay contre les « résistants », sans réserver d'espace aux arguments des dominicains ? A votre place, je m'inquiéteraï de cette faveur inhabituelle...

Pour s'assurer de son chemin, il ne faut jamais négliger l'avis de ses ennemis...



Un autre lecteur nous écrit :

L'abbé Aulagnier écrivait sur son site le 1^{er} juillet 2015, à propos des dominicains d'Avrillé : « Méfiez-vous des personnes trop dures. Je disais volontiers aux plus jeunes : "Un pont trop dur casse sous l'effet des vibrations". »

L'abbé Aulagnier a, de par son ralliement, une certaine expérience des ponts. Mais sa science est encore assez courte. « Un pont trop dur casse sous l'effet des vibrations » : c'est techniquement inexact, la plupart des ponts (et *davantage les souples que les durs*) s'effondrent lorsque on a trouvé sur quelle fréquence les faire vibrer ! et (riens un peu) je le laisse volontiers passer en premier sur une passerelle en caoutchouc élastique...



La mère prieure d'une école de dominicaines enseignantes nous renvoie *Le Sel de la terre* n° 93 en nous écrivant :

Mon Révérend Père,

Nous avons bien reçu le n° 93 du *Sel de la terre* ; nous vous remercions de cet aimable envoi et de la peine que vous avez prise, mais nous préférons décliner l'offre d'abonnement offerte par M. X.

Soyez assuré ...

La mère prieure a peut-être pris le parti de suivre la nouvelle ligne de conduite décidée en 2012 par Mgr Fellay dans les relations avec la Rome moderniste ? Mais, est-ce une raison pour ne pas vouloir connaître les arguments de ceux qui veulent continuer l'ancienne ligne de conduite (« pas d'accord pratique sans un accord doctrinal ») ? Saint Thomas d'Aquin, comme tant d'autres saints de l'Église, n'a jamais refusé d'examiner les objections : sa *Somme théologique* en contient des milliers qu'il examine et auxquelles il répond pour mettre mieux en valeur la vérité.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !